

Présentation

Le patrimoine « naturel », entre culture et ressource

Stéphane Héritier et Sylvie Guichard-Anguis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/3638>

DOI : [10.4000/gc.3638](https://doi.org/10.4000/gc.3638)

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 4 décembre 2008

Pagination : 3-10

ISBN : 978-2-296-08066-9

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Stéphane Héritier et Sylvie Guichard-Anguis, « Présentation », *Géographie et cultures* [En ligne], 66 | 2008, mis en ligne le 27 novembre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gc/3638> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.3638>

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.

Présentation

Le patrimoine « naturel », entre culture et ressource

Stéphane Héritier et Sylvie Guichard-Anguis

- 1 La notion de « patrimoine naturel » s'est diffusée depuis quelques décennies seulement, alors que l'émergence du terme « patrimoine » s'était affirmée progressivement à partir du XVIII^e siècle (Héritier, 2007). Cette notion a été très fortement investie par les sciences humaines et sociales grâce aux travaux des historiens (notamment : Choay, 1992 ; Poulot, 1998 et 2006), tout occupées qu'elles étaient à inventorier les œuvres de l'activité humaine et à en analyser la signification. Le patrimoine suggère des opérations de sélection d'objets ou de sites (sélection opérée par les temps, déterminant ce qui a résisté à la destruction ; ou bien sélection volontaire, administrative destinée à porter l'attention sur un objet ou un site en raison de son caractère représentatif) qui servent à témoigner, à transmettre ou à dire quelque chose au présent – voire du présent. Le patrimoine porte ainsi en lui deux acceptions : l'une liée à ce qui a disparu, l'autre portée par ce qui doit survivre... ou ce qui doit être dit du passé.
- 2 La signification de l'intérêt moderne accordé au patrimoine pose la question de l'inquiétude de ce qui serait amené à disparaître. Dans son ouvrage intitulé *La rupture patrimoniale*, M. Rautenberg écrit que « les reconstructions du passé connues sous divers termes, sous diverses formes, sont des constructions sociales, voire politiques, de ce sentiment de perte, d'incomplétude devant l'irréversibilité du temps » (2003, p.) : il nous semble qu'il en va en partie de même face à la « nature » devant l'irréversibilité affichée de la détérioration de l'environnement– les deux termes n'étant pas synonymes. En conséquence, à l'inquiétude de la disparition des civilisations répond de manière plus ou moins confuse, celle de la disparition de l'homme sur la terre. Pourquoi et comment serait-il menacé de disparaître ? Les deux décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale apportent quelques arguments : citons à titre d'exemple, la croissance de la population mondiale dont tout l'Occident s'inquiète à la suite de l'ouvrage de P. Erlich en 1968 intitulé *The population bomb* annonçant les effets catastrophiques de la croissance démographique sur la planète, auxquels les famines des années 1970 et 1980 ont apporté une fausse illustration. L'ouvrage de R. Carson, publié en 1962, annonçait un *Printemps*

silencieux, si l'utilisation des pesticides continuait à croître. En France, la télévision publique diffusait, au début des années 1970, une série d'émissions au titre aussi angoissant que le contenu des épisodes, *La France défigurée*.

- 3 La diffusion de la notion de patrimoine et son usage institutionnel apparaît presque toujours comme une réponse à la menace – l'angoisse (?) pour reprendre un vocabulaire psychanalytique – de la disparition : disparition des objets marqueurs d'une certaine forme d'organisation sociale et religieuse (rappelons la défense de l'abbé député Sieyès au moment de la crise de « vandalisme » révolutionnaire) ou des biens tombés en abandon autant qu'en ruine avant d'être identifiés par Mérimée à l'occasion de ses tournées en France au titre de ses fonctions d'inspecteur des Monuments historiques. Rien d'étonnant alors, à ce que le patrimoine, devenu un sujet de société, doté de valeurs intrinsèques et porteur de valeurs d'usages et de valeurs économiques, soit également devenu un objet d'étude pour les géographes (Graham *et al.*, 2000 ; Gravari-Barbas et Guichard-Anguis, 2003 ; Héritier, 2006). ne serait-ce qu'en raison des multiples usages et des pratiques que les sites patrimoniaux suscitent (mobilité, tourisme, commerce, aménagement, hébergement, etc.). La place de ce thème « patrimoine naturel : entre culture et ressource » dans la présente revue n'est évidemment pas anodine. Les coordinateurs de ce numéro ont souhaité donner la liberté aux auteurs de se positionner par rapport au titre quelque peu énigmatique de l'appel.

Un patrimoine naturel, vraiment ?

- 4 Jean-Claude Lefevre (1990) rappelle qu'en France, l'apparition du syntagme patrimoine naturel dans un document officiel date de 1967, dans le « décret instituant les parcs naturels régionaux et spécifiant qu'un territoire peut être classé dans cette catégorie en raison de la qualité de son patrimoine naturel et culturel ». J.-C. Lefevre retrace l'histoire de cette notion récente et la justification de sa mise en place quasi réglementaire à travers une comptabilité nationale connue sous le nom de « Comptes du Patrimoine naturel... » qui correspond finalement à un outil au service de l'administration : Lefevre cite un propos de J. Navarin retenu dans un document du Comité scientifique EGPN (Écologie et gestion du patrimoine naturel) de 1980 dont les implications apparaissent d'elles-mêmes :

« ...Aussi impropre qu'elle soit sur le plan strictement scientifique, la notion de patrimoine naturel correspond à un découpage cohérent de compétences administratives » (cité par Lefevre, 1990, p. 50-51).

- 5 Par ailleurs, en toute logique, l'épithète « naturel » sert à qualifier un patrimoine qui ne serait pas culturel, ce qui suppose de comprendre la valeur du qualificatif. Nous ne reprendrons pas dans cette courte présentation les questions soulevées par l'utilisation de la notion de « nature » – et plus largement de l'environnement – longuement analysée dans les travaux des géographes (Berque, 1986 ; Bertrand, 1991 ; Arnould et Gion, 2005 ; Arnould et Simon, 2007 ; Pigeon, 2007) ou par les philosophes (Larrère, 1997) pour nous concentrer sur l'expression patrimoine « naturel » (sans guillemets dans l'appel). Elle peut apparaître contestable principalement parce que l'emploi de l'adjectif épithète – grammaticalement, il sert à qualifier le nom – présente une certaine contradiction dans le syntagme, en raison de la distinction ontologique entre les deux termes qui le composent. Le patrimoine appartient au registre de l'histoire, désormais condensée dans des monuments ou dans des lieux dont la valeur est déterminée par leur fonction de

marqueur temporel et qui deviennent parfois une allégorie de la nation tout entière ; la nature, ou plutôt le naturel appartient au registre du spontané – rejetant toute trace d'intervention humaine – ou à celui du temps plus long encore, lorsque aucune action humaine n'était possible (patrimoine géologique par exemple ...). Dans la notion de « patrimoine naturel », l'épithète ne peut manquer d'interroger et les textes présentés dans ce numéro portent presque tous cette interrogation. Dans les *Chroniques patrimoniales*, J.-M. Leniaud (2001) décline ses thèmes principaux autour d'épithètes qualificatives où le patrimoine est tour à tour « écrit, monumental, culturel, naval ou mobilier... mais point de naturel ! » Cette absence peut avoir plusieurs explications, toutes légitimes, mais l'une d'elles est liée sans doute au caractère problématique de la référence à la « nature ». S'il est aisé de désigner, voire de définir un écrit, un monument, un lieu de culte, un navire ou un arsenal, voire un meuble et un bâtiment. Il n'en va pas de même du naturel, même lorsque la « nature » est conçue comme une production culturelle. Le sociologue A. Micoud insiste d'ailleurs sur cette caractéristique :

« C'est moins en termes de 'biotopes remarquables' [que les 'sites naturels'] furent [protégés], mais bien plutôt pour illustrer la diversité géologico-géographique du beau pays de France. Les sites 'naturels' étaient de la nation, comme l'étaient les chemins de fer, où l'on pouvait en voir les images photographiques. [...] Naturels ou culturels donc ? Bien difficile à départager » (Micoud, 1995, p. 28).

- 6 Ainsi, la distinction, considérée comme classique, entre culture et nature perd sa pertinence dans la mesure où il est désormais généralement admis que la nature, comme sa conceptualisation et sa représentation est un construit culturel (Descola, 2005) qui peut d'ailleurs prendre des formes distinctes selon les sociétés concernées. L'anthropologue italien Francesco Fedele (2002) va plus loin en affirmant que « la nature n'existe pas ». Il n'en conteste pas bien entendu la réalité matérielle, physique, celle qui correspond à la *phusis* chère à Aristote mais le fait qu'elle existerait sans intervention humaine ou même sans l'homme – la *phusis* permet également de ne jamais oublier, à la suite d'Aristote, que la nature est un complexe, associant des réalités physiques, chimiques, etc. à des représentations et des constructions culturelles.

Une nature monumentale !

- 7 F. Walter (2004) rappelle que le concept de *Naturdenkmal*, monument naturel, aurait été forgé par Alexandre de Humboldt dès 1814. Si le terme est formalisé au début du XIXe siècle, il a surtout été diffusé par l'intermédiaire des discours sur les paysages : B. Kalaora rapporte que pour Victor Hugo, un arbre est « un édifice, qu'une forêt est une cité entre toutes, la forêt de Fontainebleau est un monument » (cité par Fromagneau, 1995). Aux États-Unis, le parc de Yosemite (protégé par l'État de Californie en 1864 et déclaré parc national en 1890) fut assimilé à une sorte de « Mona Lisa de la nature » (F. Tilden cité par J. Fromageau, 1995). Partout, les associations telles que le Touring club ou les clubs alpins participèrent de ce mouvement. Les législations des pays européens ont littéralement institutionnalisé cette notion de « monument naturel » : la France à partir de 1906 avec la création dans chaque département d'une Commission des sites et monuments naturels, en Italie avec la *Legge nazionale per la protezione dei monumenti naturali* en 1913 tandis qu'en 1904 l'Angleterre développa son *National trust for places of historic interest or natural beauty* (Walter, 2004).

- 8 Dans une certaine mesure, le patrimoine est une notion moderne qui a suscité un véritable « culte des monuments », pour reprendre l'expression d'Alois Riegl (1903), dont la variété dépasse les seuls objets construits par les sociétés passées. La notion de « monument », qui a longtemps servi à désigner des lieux historiques, fonctionne aussi autour de la mobilisation (ou l'immobilisation) du souvenir dans le cadre de la construction de la mémoire. À la suite de Riegl (1903) et de Choay (1992), rappelons que le patrimoine existe aussi pour assurer une fonction de remémoration (d'un événement ou d'un personnage par exemple) et que cette fonction de remémoration est en général matérialisée par l'existence ou la construction d'un monument. L'utilisation du terme de monument pour désigner certains lieux ou certains sites qui étaient définis selon leur caractère « pittoresque » ou « naturel » montre clairement leur ancrage anthropologique mais aussi le rôle qu'ils jouent désormais dans la compréhension des sociétés : une situation très clairement illustrée par les critères de classements de l'UNESCO. L'institution internationale a, jusqu'à présent, classé sur la liste du patrimoine de l'Humanité 162 sites naturels et 24 sites mixtes (culturels et naturels) sur les 830 biens inscrits.

Patrimoine « naturel » : protection entre culture et ressource

- 9 La désignation d'éléments appartenant au patrimoine naturel pose la redoutable question de la protection de biens qui, par essence même, se définissent par une évolution permanente. Des facteurs innumérables tendent à modifier sans cesse ces éléments, que ce soit les mouvements du sol, les intempéries, les multiples types d'érosion. Que protéger alors ? : L'élément même en figeant artificiellement son état et en le protégeant contre les effets à venir des facteurs naturels qui l'ont conduit à devenir ce qu'il est ? En d'autres termes : où arrêter la falaise ? Ou bien faut-il le protéger des conséquences de l'action humaine par des décisions qui relèvent de cette même action ? Comment limiter une action qui, à travers l'activité touristique notamment, valide et construit la valeur de ce patrimoine ? Ces questions sont d'autant plus délicates que la désignation du patrimoine s'étend à des champs nouveaux (biodiversité, génétique floristique, des plantes domestiquées ou non, faunistique, humaine, etc.)
- 10 Les contributions réunies dans ce numéro montrent presque toutes que la patrimonialisation d'objets physiques ou biologiques ne produit pas exactement un patrimoine naturel – mais plutôt une appropriation des potentiels et des ressources de l'environnement en réponse à la nécessité de résister à ce sentiment d'incomplétude devant l'irréversibilité du temps pour reprendre le mot de M. Rautenberg – tant la part sociétale du patrimoine est aujourd'hui bien comprise par tous.
- 11 C. Sacca et H. Cubizolle montrent ainsi que les tourbières sont encore souvent considérées comme relevant du patrimoine naturel mais que les études paléoenvironnementales et archéologiques témoignent de la forte anthropisation de la plupart d'entre elles. Un argument renforcé par l'article de L. Laslaz expliquant que le chardon bleu, étendard de la biodiversité alpine s'est maintenu grâce à l'activité de fauche des prairies alpines artificielles destinées à nourrir le bétail. Même le patrimoine fondé sur les ressources de la géomorphologie, résultats de processus autant physiques que chimiques n'existe pas en dehors de l'humain : C. Portal montre clairement que le patrimoine géomorphologique

naît avant tout d'un regard porté sur les paysages, comme en atteste l'anecdote du *Ladies'View* dans le Parc national de Killarney.

- 12 Les cavités karstiques, résultats de processus environnementaux peu – sinon pas du tout – liés à l'activité humaine, deviennent toutefois des sites patrimoniaux par le biais de la valorisation touristique, comme l'analyse dans le détail M. Duval pour le site d'Orgnac ; dans ce cas, la fréquentation touristique suscite le renforcement des mesures de protection du site. À l'échelle de la France, V. Biot fait ressortir que le statut patrimonial des grottes se construit notamment au rythme de la connaissance scientifique et de l'appropriation par les visiteurs (locaux ou non) ; la vitalisation économique qu'il produit en retour a des effets sur la reconnaissance de la valeur attribuée à ces sites patrimonialisés.
- 13 F. Allio présente le cas original de l'État de Taïwan dont la population, condamnée au repli sur l'île de Formose, a été amenée à forger un patrimoine collectif fondé en grande partie sur une « nature » dans une quête double « d'affirmation identitaire » couplée à « une quête de reconnaissance internationale » pour reprendre les termes de l'auteur. Mais la construction de références « naturelles » ou plutôt végétales est également identifiée en Europe. A. Sgard évoque le bouleau et le pin comme deux figures paysagères particulièrement importantes de la nation suédoise et elle interroge avec pertinence le lien entre l'usage de ces figures paysagères et la création d'une identité collective autour de laquelle elles seraient agrégées.

BIBLIOGRAPHIE

ARNOULD, P. et E. GLON (dir.) 2005, *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques ?*, Paris, Publications de la Sorbonne, 270 p.

ARNOULD, P. et L. SIMON, 2007, *Géographie de l'environnement*, Paris, Belin, coll. Atouts géographie. 303 p.

BERQUE, A., 1986, *Le sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 314 p.

BERTRAND, G., 1991, « La nature en géographie, un paradigme d'interface », université Toulouse le Mirail. *Géodoc*, n° 34, 16 p.

CHOAY, F., 1992, *L'allégorie du Patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 270 p., seconde édition 1999.

DESCOLA, P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Éditions Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 623 p.

FEDELE, F., 2002, « La nature n'existe pas », *L'Alpe*, « Nature partagée. Parcs et paysages », p. 6-11.

FROMAGEAU, J., 1995, « L'évolution du droit et des institutions a-t-elle été identique ? », dans Collectif, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, Paris, La Documentation française, École nationale du patrimoine, actes du colloque du 12- f 2 décembre 1994, p. 39-49.

GRAHAM, B., G. J. ASHWORTH et J. E. TUNBRIDGE, 2000, *A geography of heritage. Power. culture and economy*, Londres. Arnold, 284 p., 2e édition 2004.

GRAVARI-BARBAS, M. et S. GUICHARD-ANGUIS (dir.), 2003, *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de l'université de Paris-Sorbonne (PUPS), 952 p.

HÉRITIER, S., 2006, « Phénomènes karstiques et tourisme dans les parcs nationaux de l'Ouest canadien la mise en valeur progressive d'un patrimoine naturel », *Karstologia*, n° 47, 1er semestre, p. 33-48.

HÉRITIER, A., 2007, « Tourisme et patrimoine culturel au XVIII^e siècle. Les guides de voyage comme outil de connaissance », dans O. Lazzarotti et P. Violier, *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Angers, Presses de l'université d'Angers, p. 15-32.

LARRÈRE, C., 1997, *Les philosophies de l'environnement*, Paris, PUF. 124 p.

LEFEUVRE, J.-C., 1990, « De la protection de la nature à la gestion du patrimoine naturel », dans H. P. Jeudy, *Patrimoines en folie*, Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. Ethnologie de la France, Cahier 5, p. 29-75.

LENIAUD, J.-M., 2001, *Chroniques patrimoniales*, Paris, Éditions Norma, 494 p.

MICOUD, A., 1995, « Le bien commun des patrimoines », dans Collectif, *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, Paris, La Documentation française, École nationale du Patrimoine, actes du colloque du 12-12 décembre 1994, p. 25-38.

PIGEON, P., 2007, *L'environnement au défi de l'urbanisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Espaces et sociétés, 189 p.

POULOT, D., (dir.), 1998, *Patrimoine et modernité*, Paris, L'Harmattan, 311 p.

POULOT, D., 2006, *Une histoire du patrimoine en Occident*, Paris, PUF, 192 p.

RAUTENBERG, M., 2003, *La rupture patrimoniale*, Bernin, À la croisée, 173 p.

RIEGL, A., 1984, *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, Paris, Seuil, seconde édition 1903, 122 p.

WALTER, F., 2004, *Les figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (XVI-XX^e siècle)*, Paris, éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales, 523 p.

AUTEURS

STÉPHANE HÉRITIER

Université Jean Monnet
CNRS UMR Environnement, Ville, Société, CRENAM
step_heritier@hotmail.com

SYLVIE GUICHARD-ANGUIS

CNRS UMR Espaces, Nature et Culture
sguichard_anguis@hotmail.com